

## **Visibilité et invisibilité statistique dans les données démographiques en Afrique**

### **Adapter les méthodes de collecte de données aux populations ciblées**

Sara Randall<sup>1</sup>

La qualité des données démographiques nationales en Afrique revêt essentiellement quatre dimensions: l'exhaustivité de la couverture, la pertinence des catégories employées dans la collecte des données, la fiabilité des données collectées et la profondeur des données sur une question précise. Ce papier fige les deux premiers dimensions afin d'examiner pourquoi certaines sous-populations sont sous-énumérées dans différentes modalités de collecte des données nationales. Nous utilisons des données publiques qui sont disponibles pour tout utilisateur ; les recensements, les DHS (Demographic and Health Surveys) et d'autres enquêtes nationales avec leur documentation y compris les rapports méthodologiques et les manuels d'enquêteur. Nous identifions trois sous-groupes de la population qui sont sous-énumérés ou mal-représentés dans les données pour des raisons différentes : les vieilles femmes sahéniennes, les pasteurs nomades et les jeunes hommes. Nous réfléchissons sur les chemins divers vers cette sous-énumération : l'exclusion exprès, les méthodes de collecte qui sont mal-adaptés à la culture locale et les définitions harmonisées

The quality of African demographic data depends on (1) completeness (2) appropriate data categories (3) accuracy and (4) depth of data. The paper focuses on the first two fields to examine pathways to under-enumeration of sub-populations using national data in the public domain from census, DHS and other national surveys along with enumerators' manuals and methodology reports. I analyse reporting on three population subgroups who, for different reasons, are undercounted and / or misrepresented in data sources: elderly women in the Sahel, mobile pastoralists and young adult men. The paper reflects on different pathways to under-enumeration for each population including deliberate exclusion, data collection methodologies that are ill-adapted to local cultural values, and harmonised definitions.

Mots clés : données démographiques ; recensement ; enquetes aupres des ménages ; Afrique ; sahel ; pasteurs nomades ; vieilles femmes ; jeunes hommes ; définitions ; ménage ;

---

<sup>1</sup> Sara Randall est professeur d'Anthropologie à University College London. Elle entreprend la recherche anthropo-démographique en Afrique, surtout en Afrique francophone, sur les interactions entre les méthodologies de collecte des données, les définitions et la représentation des populations.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, les indicateurs dérivés de données quantitatives revêtent une importance croissante tant pour la gouvernance locale et mondiale que pour l'évaluation des progrès et du changement (Davis *et al*, 2012 ; Merry, 2011). Sur la scène mondiale, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont joué un rôle essentiel dans cette évolution, tandis que les Objectifs de développement durable (ODD) accentuent cette orientation vers la gouvernance par les indicateurs<sup>2</sup>. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a évoqué une « révolution des données » (SG ONU, 2014), promettant qu'à l'avenir la planète entière sera incluse dans le développement durable, car tous les habitants du monde seront dénombrés et suivis. Loin de trahir une sinistre volonté de contrôle (Selzer et Anderson, 2001), ce dénombrement est censé garantir l'inclusion et la visibilité des individus privés de droits et marginalisés, ainsi que l'observation et la mesure de leurs problèmes en vue de les résoudre.

Cette ambition de dénombrement se heurte à d'importants obstacles, et de considérables compromis seront nécessaires. La réponse de la communauté des démographes à la révolution des données de l'ONU (IUSSP, 2015) a attiré l'attention sur certains problèmes posés par ces projets ambitieux – en particulier ceux de la désagrégation des données et les difficultés inhérentes à l'obtention de données de recensement satisfaisantes, ce qui pose au final la question de la qualité de ces données.

Cet article examine quelques problèmes relatifs à la qualité des données démographiques en Afrique. Il puise dans les données de recensement accessibles au public (principalement par le biais du projet *Integrated Public Use Microdata Series*, IPUMS), dans les enquêtes démographiques et de santé du programme DHS<sup>3</sup> et dans d'autres données représentatives à l'échelle nationale. Ces analyses s'appuient également sur 35 années d'expérience professionnelle dans la conduite d'enquêtes démographiques auprès de populations rurales (souvent nomades ou autrement mobiles) en Afrique de l'Ouest et d'autres travaux de recueil de données en Afrique de l'Ouest et de l'Est.

---

<sup>2</sup> Je remercie Richard Marcoux, l'ODSEF et l'INSTAT, Mali, pour les données des recensements maliens, l'IPUMS pour les données d'enquêtes par sondage pour le Kenya, la Tanzanie et la Zambie, Ousmane Ida Ibrahima pour les données du recensement de 2001 au Niger, Philippe Antoine pour les données de recensements au Sénégal, Bilampoa Gnoumou pour les données de recensements au Burkina Faso. Les données LSMS ont été obtenues via le catalogue des microdonnées de la Banque mondiale, les données de l'enquête ERSS 2011-12 en Éthiopie ont été recueillies par l'Agence centrale statistique (*Central Statistical Agency*, CSA) d'Éthiopie et les données de l'ECVMA 2011 au Niger par l'Institut National de la Statistique (INS) du Niger. Les données des enquêtes DHS ont été obtenues sur le site Internet du programme DHS.

<sup>3</sup> Voir le site : <http://www.dhsprogram.com/>

## **Comment évaluer la qualité des données démographiques Africaines ?**

La qualité des données démographiques nationales en Afrique revêt essentiellement quatre dimensions qui, dans une certaine mesure, se recoupent et se complètent : l'exhaustivité de la couverture, la pertinence des catégories employées dans la collecte des données pour rendre compte de la vie et de l'expérience de différentes sous-populations, la fiabilité des données collectées et la profondeur des données sur une question précise.

S'intéressant plus particulièrement aux deux premières dimensions, cet article montre les facteurs à l'origine du sous-recensement de trois groupes démographiques très différents et propose une réflexion sur les conséquences de leur représentation – juste ou erronée. Outre les quatre dimensions citées plus haut, une cinquième question tenant davantage du dilemme éthique doit être posée. Si une population constitue une assez faible minorité pour laquelle des problèmes de logistique ou de sécurité compliquent la collecte de données ou en augmentent le coût, est-il pertinent et éthique d'omettre cette population dans certains travaux de collecte de données ? Deux raisons plaideraient pour une réponse affirmative : le coût et le fait que l'inclusion de populations si peu nombreuses, indépendamment de leurs caractéristiques, auraient très peu d'incidences sur les indicateurs nationaux.

Pourtant, de solides arguments militent pour l'inclusion de ces populations difficiles d'accès car elles se classent, selon toutes probabilités, parmi les plus défavorisées et les plus vulnérables, au moins selon les indices classiques des possessions matérielles, de la qualité du logement et de l'accès aux services. S'il est probable que des populations difficiles d'accès ou minoritaires aient été exclues des indicateurs des OMD, la nouvelle dynamique consistant à inclure tous les individus et à désagréger les données au niveau de granularité le plus fin peut laisser penser qu'elles seront incluses dans les ODD.

## **Quels sous-groupes sont mal représentés dans les données démographiques Africaines ?**

Les femmes âgées au Sahel, les pasteurs nomades et les jeunes adultes de sexe masculin forment trois sous-groupes de population qui, pour différentes raisons, sont sous-dénombrés ou mal représentés dans de nombreuses sources de données, bien que l'ampleur du déficit de recensement varie selon la source des données et la méthodologie de collecte. Il est important de réfléchir aux facteurs du sous-dénombrement, car ils indiqueront les solutions nécessaires à une représentation adéquate de ces groupes – ainsi que d'autres groupes soit mobiles, soit marginalisés (tels que les migrants temporaires, les populations des pêcheurs migratoires, les

cueilleurs-chasseurs, les sans-abris, les enfants de la rue) qui ne sont pas examinés ici – lors de futurs travaux de recueil des données.

Parmi ces facteurs figurent l'exclusion délibérée, des méthodologies de collecte mal adaptées aux valeurs culturelles ou aux modes de vie locaux et des définitions d'enquêtes qui contribuent à l'exclusion de certaines catégories d'individus dans des contextes particuliers. Il faut cependant garder à l'esprit que l'omission dans les recensements et les enquêtes au cours des récentes décennies peut être aussi une stratégie délibérée d'évitement, de la part de certains individus et groupes, face à ce qu'ils considèrent comme un contrôle bureaucratique et une intrusion de l'État (Guimond, 2009).

Une partie notre travail de recherches repose sur l'étude du ratio de répartition par sexe et par groupe d'âge. Le rapport de masculinité est un indicateur intéressant, parce qu'il demeure assez constant à la naissance, à environ 106 garçons pour 100 filles (avec des exceptions notables dans certaines parties de l'Asie). La mortalité des nourrissons et des enfants de sexe masculin, étant en général légèrement supérieure à celle des filles, l'excédent de garçons se résorbe au cours de l'enfance. Par la suite, un rapport de masculinité très différent de 1 indique habituellement des phénomènes d'émigration ou d'immigration sexués et, aux âges plus avancés, une plus forte mortalité des hommes. Des écarts par rapport au profil attendu peuvent résulter d'un choc de mortalité touchant un sous-groupe de population, d'un phénomène migratoire ou de problèmes de données. Toutes les causes possibles doivent être envisagées avant de conclure que l'écart constaté est plus un problème de données qu'un reflet de la réalité<sup>4</sup>.

### **La disparition des femmes âgées au Sahel,**

Bien que les populations sahéliennes demeurent très jeunes et qu'un très faible vieillissement soit anticipé dans les vingt prochaines années<sup>5</sup>, le nombre absolu de personnes âgées connaît une forte augmentation, parallèle à la vive croissance de la population. Des recherches anthropologiques et démographiques montrent clairement que les évolutions socio-

---

<sup>4</sup> Dans les pages qui suivent, différents types et sources d'informations sont triangulés.

<sup>5</sup> Voir le site : [www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/](http://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/)

économiques en cours en Afrique de l'Ouest et, ailleurs sur le continent, ont des incidences considérables sur le bien-être des hommes et des femmes âgés (Aboderin, 2004 ; Antoine, 2007 ; Oppong, 2006 ; Roth, 2010 ; Van der Geest, 2004). Il s'agit du développement de la scolarisation, de l'exode rural, de la monétisation, de l'évolution des formes et de la gestion de l'agriculture et de l'amélioration de l'offre de soins de santé. Quant à savoir si ces évolutions ont un effet positif sur le bien-être des personnes âgées, le débat reste ouvert et de bonnes données de référence sont nécessaires pour comprendre les transformations à l'œuvre dans leur vie (Aboderin, 2013). Les recensements et les enquêtes auprès des ménages sont deux sources essentielles de données, bien que peu de pays africains conduisent des enquêtes expressément ciblées sur les personnes âgées. À l'examen des données disponibles sur cette population cible dans les pays du Sahel, il apparaît que de nombreuses femmes âgées ne sont pas dénombrées dans certaines sources de données utilisées pour établir des indicateurs clés.

Pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger, un rapport de masculinité (voir graphique 1) a été calculé pour la population déclarée de moins de 50 ans et, pour chaque groupe d'âge de 10 ans après 50 ans à partir des données de recensement, des enquêtes DHS et de l'enquête LSMS (*Living Standards Measurement Survey*) au Niger. S'agissant du groupe des personnes âgées de 50 à 59 ans, le faible rapport de masculinité qui ressort des toutes les enquêtes DHS est un artefact du protocole d'entretien qui prévoit la collecte d'un nombre considérable de données supplémentaires auprès des femmes de moins de 50 ans. Dans des populations où la plupart des femmes ne connaissent pas précisément leur âge, ce protocole incite souvent les enquêteurs d'attribuer des âges de plus de 50ans aux femmes qui sont dans les âges du menopause afin d'éviter de poser toutes ces questions supplémentaires. .

Ces rapports de masculinité pour 50-59ans sont présentés par souci d'exhaustivité, mais les chiffres essentiels concernent les individus de 60 ans et plus. La mortalité des hommes adultes étant habituellement supérieure à celle des femmes, on attend que le rapport de masculinité diminue avec l'âge. C'est d'ailleurs ce qui est observé dans toutes les sources de recensement excepté le recensement de 2001 au Niger. Au Mali, le rapport de masculinité de la population des personnes âgées est proche de 100 ; le niveau élevé de la fécondité et de la mortalité maternelle pourrait expliquer que les femmes âgées ne sont pas en surnombre.

**Insérer figure 1 page de droite**

Hormis le recensement de 2001 au Niger, les données de recensement dans ces pays restent cohérentes dans le temps et confirment les anticipations d'un rapport de masculinité qui est voisin de 100 ou légèrement inférieur dans les populations âgées et qui diminue avec l'âge. À l'inverse, les rapports de masculinité issus des enquêtes DHS indiquent que les hommes âgés sont bien plus nombreux que les femmes âgées dans les trois pays, et plus particulièrement au Mali. Certes, la liste des membres du ménage établie dans les enquêtes DHS est avant tout un outil d'identification des individus en âge de procréer et des enfants en vue d'entretiens et de mesures individuels. L'identification des individus plus âgés ne constitue pas une priorité, mais les données résultant de ces listes sont employées pour créer des variables relatives aux ménages telles que la structure, la taille et les indices de richesse et de pauvreté, ainsi que pour analyser la position des personnes âgées dans les ménages (Bongaarts et Zimmer, 2002). De plus, bien que toutes les enquêtes DHS conduites en Afrique emploient une méthodologie standardisée, ce rapport de masculinité élevé n'est pas observé dans d'autres pays (Randall et Coast, 2016).

Le fait que différentes sources de données et différentes méthodologies produisent des profils de résultats différents – très homogènes par méthodologie – semble indiquer une interaction entre l'approche méthodologique et les valeurs culturelles locales conduisant à omettre les femmes âgées. Le recensement est géographiquement fondé sur des structures physiques (bâtiments, huttes et tentes) qui sont numérotées ; les enquêteurs vont de structure de structure d'habitation en structure d'habitation, et effectuent un deuxième passage en cas d'absence. Les enquêtes DHS et les autres enquêtes par sondage sélectionnent des grappes dans la base de sondage, à l'intérieur desquels on dresse la liste des ménages avant d'en sélectionner un certain nombre. Mon expérience du contexte sahélien suggère que l'absence de certaines femmes peut être expliquée de la façon suivante :

Figure 1 : Rapport de masculinité découlant des recensements et des enquêtes DHS à différents âges<sup>6</sup>



En raison du différentiel de mortalité et de la forte différence d'âge entre les époux, la plupart des femmes de 60 ans et plus sont veuves, alors que la majorité des hommes sont mariés. En principe, une veuve continue d'habiter avec un de ses fils, ou déménage pour vivre chez un de ses fils lorsqu'elle ne peut plus subvenir à ses propres besoins, bien qu'elle habite habituellement une maisonnette ou une hutte personnelle, située ou non sur le terrain de son fils. Les veuves n'ont pas toutes le même degré d'indépendance : certaines cultivent elles-mêmes leur petit jardin et cuisinent de manière indépendante, d'autres reçoivent des plats préparés par une belle-fille. Une veuve peut avoir deux ou trois fils dans la communauté qui lui apportent tous une aide ; celles qui n'ont pas de fils sur place peuvent se trouver dans une

<sup>6</sup> Les données sont issues des sources suivantes :  
 Mali, Burkina Faso et Niger, enquête DHS 2006 : répartition par sexe et par âge sur une année basée sur les données de l'enquête DHS  
 Niger, enquêtes DHS 1992, 1998, 2012 : données recalculées à l'aide des tableaux de STATcompiler  
 Niger, recensement de 1977 : République du Niger 1985 : tableau 1.04 - exclut les populations nomades  
 Niger, recensement de 1988 : République du Niger 1992 : tableau 2.1  
 Autres données : voir remerciements

situation précaire. L'attribution d'une personne à un ménage d'un ménage peut être difficile, surtout si l'on considère les contraintes liées à la définition du ménage dans les enquêtes DHS, qui suppose d'habiter sous le même toit et de prendre ses repas ensemble. Bien que les veuves puissent se percevoir comme un membre du foyer de leur fils, en habitant, et souvent en cuisinant séparément elles ne remplissent pas nécessairement les critères pour être considérées comme telles. D'un autre côté, il est fort peu probable que les autorités de la communauté les aient répertoriées comme un ménage à part entière lors de l'établissement des listes des ménages du village.

Certaines veuves peuvent également être rattachées à deux ménages ou même trois. Dans un cas typique, lors de l'enquête démographique réalisée auprès des Touareg maliens en 2001, nous avons employé le terme local « *ejedesh* », afin d'inclure dans l'enquête tous les individus au sein d'un foyer qui avait au niveau local un sens économique et d'entraide. Dans un site, une femme âgée (qui avait sa propre tente, comme toutes les femmes Touareg) apparaissait dans deux *ejedesh* ; ses deux fils avaient déclaré qu'elle était membre de leur *ejedesh*, car ils lui apportaient tous les deux une aide sous différentes formes et lui donnaient de la nourriture. Cette femme aurait sans doute été omise dans une enquête DHS, parce qu'elle ne vivait pas dans le même foyer que ses fils et ne partageait pas tous les jours ses repas avec au moins un de ses fils.

Dans les régions patriarcales du Sahel, les hommes âgés sont bien plus visibles que les veuves. Ils sont généralement mariés et, soit ils forment clairement un ménage indépendant – et apparaissent donc dans la liste des ménages, soit ils cohabitent avec leur fils aîné, lequel n'omettrait jamais de les citer parmi les membres de son ménage. Leur statut n'est pas ambigu : ils sont visibles dans la communauté et donc visibles également dans les données collectées.

### **L'invisibilité dans les enquêtes des pasteurs nomades ou mobiles**

De multiples facteurs expliquent la relative invisibilité des pasteurs nomades dans les données démographiques en Afrique (Randall, 2015). Les difficultés inhérentes au recueil de données concernant des individus nomades constituent un facteur important, mais différentes stratégies ont été employées pour résoudre ce problème dans les recensements, en particulier en Mauritanie, mais aussi au Mali, au Niger et au Tchad (Randall, 2015).

La documentation des recensements donne de bonnes indications sur les considérables efforts qui ont été faits pour dénombrer les populations pastorales dans ces pays, notamment dans les années 1970 et 1980. Les solutions consistent souvent à inciter les populations nomades à faire

l'effort d'être recensés, contrairement aux groupes sédentaires, qui se contentent d'accueillir les enquêteurs. Or, cette nécessité d'une démarche volontaire peut être problématique dans les nombreux contextes, où les populations pastorales sont des minorités qui se sentent opprimées par l'État ; de nombreuses zones pastorales sont également des zones de conflit (par exemple, le nord du Mali, le Tchad, le Darfour, le nord du Kenya, la Somalie), ce qui complique la collecte des données et la rend politiquement sensible.

Les recensements effectués dans les années 1990 et 2000 en Afrique ont probablement sous-dénombré les pasteurs nomades. Très peu de documents attestent que des efforts particuliers ont été consentis pour les recenser. La population « migrante » tanzanienne est par exemple particulièrement mal définie et absente des données nationales (Randall 2015). Paradoxalement, étant donné les pressions extrêmes qui s'exercent sur les systèmes de production pastorale actuellement (Homewood, 2008 ; Catley *et al.*, 2013), les recensements récents ont une meilleure documentation sur les méthodes d'identification des pasteurs nomades. Davantage de données sont publiées sur eux. Dans le cas tanzanien, la population migrante a été intégrée au processus principal de collecte des données et, lors des recensements de 2009 au Mali et au Kenya, une plus grande proportion de pasteurs ont également été recensés par rapport au recensement précédent.

Alors que des efforts considérables sont faits pour inclure les pasteurs nomades dans les recensements (exception faite de ceux de 1977 au Niger et de 1994 en Éthiopie, dans le cadre desquels les données ont été recueillies, mais non publiées), ceux-ci sont souvent absents dans les enquêtes par sondage, sources de données de nombreux indicateurs. Ces enquêtes s'appuient habituellement sur une base nationale de sondage, qui dépend elle-même du recensement précédent. Or, si les populations nomades sont insuffisamment dénombrées dans le recensement, elles seront sous-représentées dans la base de sondage.

D'autre part, même lorsque des groupes nomades sont identifiés dans la base de sondage nationale, ils peuvent être délibérément exclus de certaines enquêtes, comme par exemple pour les enquêtes WFS 1977 et DHS en Mauritanie, toutes les enquêtes DHS au Mali, et la plupart des enquêtes DHS au Niger. De même, ces groupes mobiles peuvent s'avérer impossible à localiser parce qu'ils ne sont plus dans l'endroit où la phase de cartographie les a trouvés, comme dans l'enquête DHS 1996-1997 au Tchad. Il arrive également que des zones pastorales (et de conflit) toutes entières soient exclues comme pour l'enquête DHS au Mali, les premières enquêtes DHS au Kenya, et l'enquête DHS en Éthiopie. De plus, effet aggravant, il est fréquent

que cette absence ne soit pas soulignée. Lorsque des pays excluent des zones géographiques toutes entières (les premières enquêtes DHS au Kenya, toutes les enquêtes DHS au Mali), une mention accompagnée de cartes l'indique clairement sur l'en-tête du rapport, tandis que l'exclusion de zones de recensement nomades de la base de sondage est habituellement signalée de façon plus discrète (Randall, 2015). Ces exclusions se reflètent rarement dans la formulation des analyses secondaires, dont la plupart affirment que « toutes les enquêtes DHS sont représentatives à l'échelle nationale ».

L'exclusion de zones géographiques est habituellement justifiée par des considérations de sécurité et l'existence de conflits ; c'est parfaitement compréhensible et le fait que ces zones soient presque inévitablement parcourues et habitées majoritairement par des populations pastorales nomades n'est peut-être qu'une « coïncidence malencontreuse ». L'exclusion des populations nomades illustre les difficultés à concilier leur mode de vie avec des méthodologies d'enquête standardisées, fondées sur l'idée que les individus vivent au sein d'un groupe de personnes relativement statique dans une structure géographiquement identifiable. La mobilité pastorale dans les zones faiblement peuplées, peu équipées en infrastructures, entraîne des coûts d'enquête très importants ; leur exclusion est ainsi justifiée par leur faible poids dans la population nationale, de sorte que même s'ils présentent des caractéristiques démographiques, socio-économiques ou de santé différentes de celles du reste de la population, leur inclusion ne modifierait pas les indicateurs principaux à l'échelle nationale.

C'est là que les dimensions éthiques de l'exclusion entrent en jeu. De récents travaux (Bonnet et Guibert, 2014 ; Catley *et al.*, 2013 ; Galaty, 2014) montrent que les populations pastorales et leurs systèmes de production rencontrent actuellement de considérables difficultés du fait du changement climatique, des conflits, de restrictions à la mobilité, de l'accapement des terres, de l'expansion des zones protégées et de tout un ensemble de facteurs qui compromettent leur capacité à vivre correctement de leur cheptel et à maintenir leur mode de vie.

Pour des nomades les données sur les indicateurs démographiques tels que la fécondité et la mortalité sont problématiques (Randall, 2008), et pour les indicateurs souvent employés pour représenter le développement et le bien-être (scolarisation, accès aux soins de santé, services de planning familial), les pasteurs ont généralement de mauvais résultats. D'autres indicateurs de la qualité de logement, de l'accès à l'eau et à l'assainissement et du niveau de richesse peuvent être inadapés, car ces signes extérieurs sont incompatibles avec la mobilité. On peut toutefois faire valoir que les pasteurs nomades sont particulièrement défavorisés – alors même

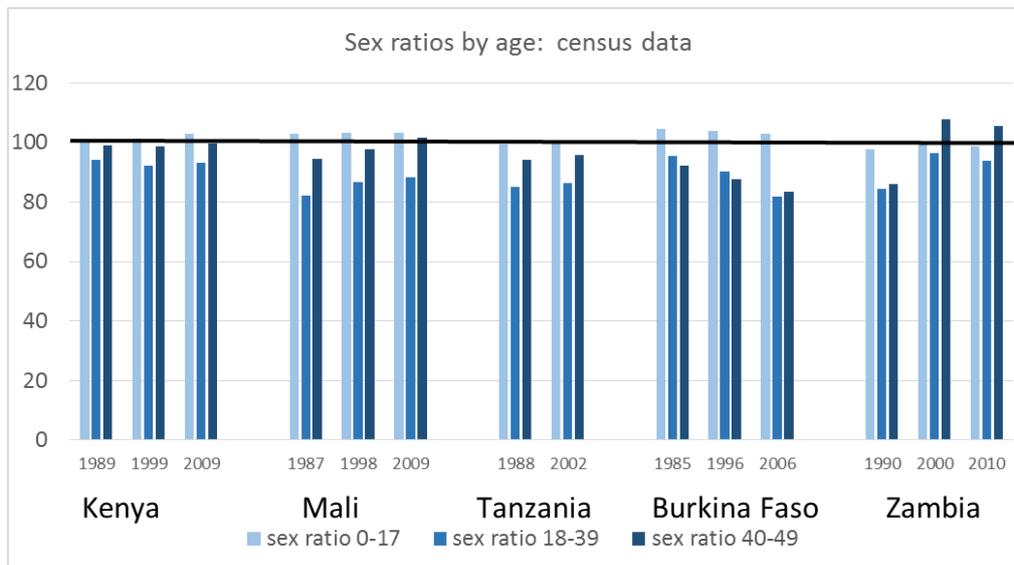
que les données qui les concernent sont bien moins nombreuses que pour d'autres populations rurales en Afrique. En effet, un simple exercice de comparaison des caractéristiques de la province du nord-est du Kenya, exclue des premières enquêtes DHS, puis incluse en 2003, montre que toute la province, éleveurs nomades et groupes sédentarisés compris, avait des indicateurs extrêmement faibles sur plusieurs mesures de la santé et de la santé reproductive et différaient totalement du reste du Kenya (Randall, 2015) (voir tableau 3). Si les pasteurs nomades demeurent exclus de nombreuses enquêtes, les estimations des progrès liées à des indicateurs seront sans doute faussement optimistes.

Même lorsque les populations pastorales sont incluses dans les travaux de recueil des données, leurs caractéristiques peuvent être mal représentées dans les définitions retenues pour recueillir les données (Randall *et al.*, 2011). L'unité de base pour la collecte des données des enquêtes auprès des ménages suppose que les membres du ménage cohabitent, partagent les repas et qu'ils ne soient jamais absents pendant plus de 6 mois.. Or, les besoins du bétail requièrent que des membres du foyer, souvent des hommes jeunes, mais aussi des femmes et des enfants, vivent dans un camp itinérant de bétails une partie de l'année ou qu'ils gardent les animaux ailleurs. Ces absences sont souvent plus longues que le seuil de 6 mois à partir duquel on considère qu'un individu est membre du ménage. Ces individus, ainsi que le bétail font partie du foyer ; ils jouent un rôle essentiel dans sa réussite économique ; ils apportent et prélèvent des ressources, mais ils ont de très faibles chances d'être inclus dans la liste des membres du ménage. En réalité, ils disparaissent littéralement des enquêtes. Dans les recensements, ils devraient par exemple être dénombrés comme des individus vivant seuls, même s'ils ne sont pas rattachés au foyer d'origine.

### **Pourquoi est-ce que les jeunes hommes ne figurent pas dans données des recensements et des enquêtes auprès des ménages ?**

Alors qu'on peut considérer les deux groupes précédents comme des minorités défavorisées – dont l'invisibilité sociale et la marginalisation expliquent en partie l'absence de données les concernant – le dernier sous-groupe de population apparemment sous-représenté dans les données n'est sans doute pas défavorisé, mais son absence peut amener à tirer des conclusions trompeuses sur le bien-être économique et domestique. En effet, le rapport de masculinité qui ressort de nombreux recensements et enquêtes réalisés en Afrique indique que de nombreux hommes jeunes sont omis dans différents travaux de recueil des données.

**Figure 2 : Rapport de masculinité par groupe d'âge dans cinq pays d'Afrique : données de recensement 1985-2010**

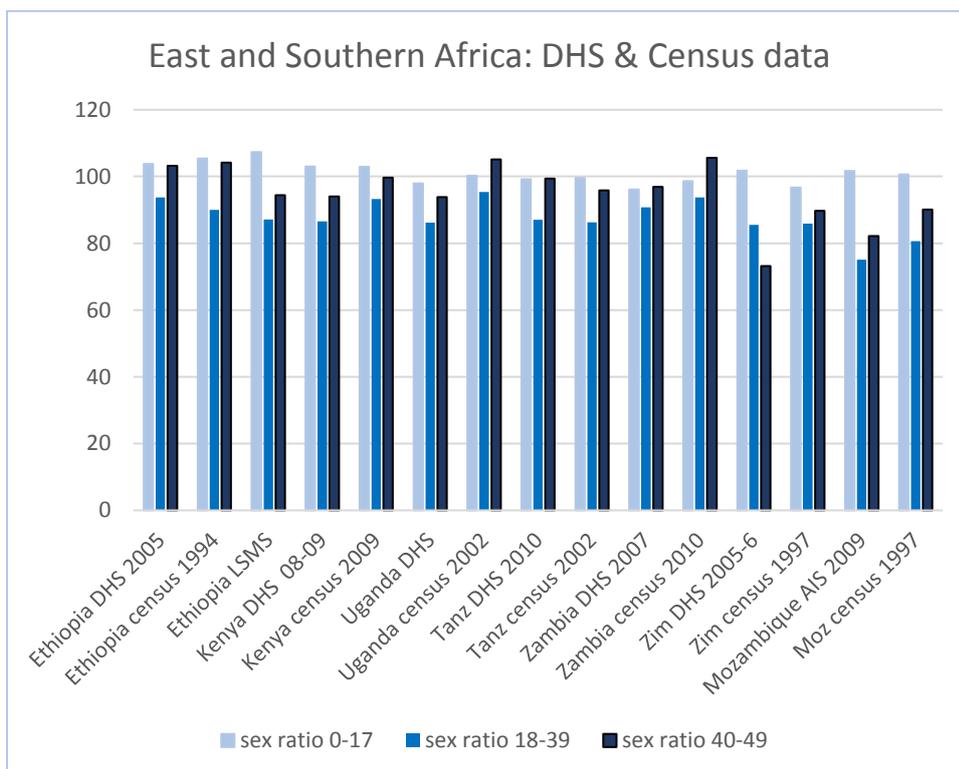
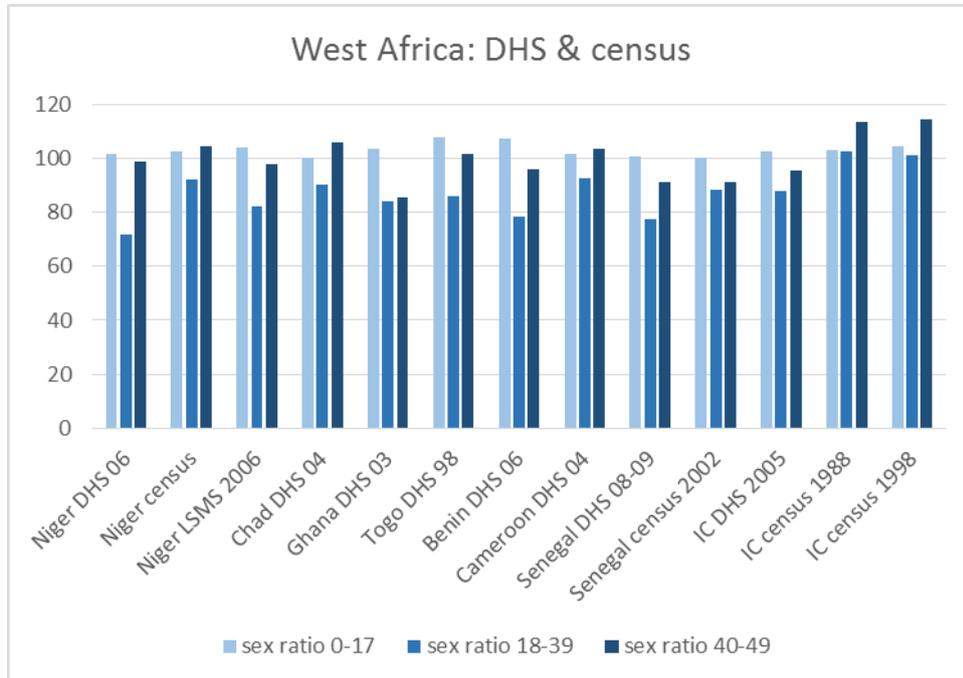


La figure 2 présente trois rapports de masculinité résultant des recensements effectués depuis trente ans au Mali et au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest), au Kenya et en Tanzanie (Afrique de l'Est) ainsi qu'en Zambie (Afrique australe) : enfants de 0 à 17 ans, jeunes adultes de 18 à 39 ans et adultes de 40 à 49 ans. Dans tous les cas, le rapport de masculinité dans la population des enfants est voisin de 100, tandis qu'il est nettement plus faible dans le groupe des individus âgés de 18 à 39 ans (âge très actif) – le plus bas étant enregistré au Burkina Faso en 2006 et au Mali en 1987, avec une valeur de 82. Ces pays ont tous deux une longue tradition de migration des hommes jeunes vers les pays côtiers du golfe de Guinée, mais on peine à croire que 18 % d'entre eux aient émigré. Dans les années 1970 et 1980, la Côte d'Ivoire était une destination privilégiée. Dans les données étudiées, les recensements de 1988 et de 1998 réalisés dans ce pays (figure 3) étaient les seuls ensembles de données présentant un rapport de masculinité supérieur à 100 dans le groupe d'âge 18-39 ans (respectivement 102 et 101). Ces chiffres indiquent certainement qu'une partie des jeunes hommes absents sont des migrants internationaux réellement absents, mais ceux qui sont dénombrés en Côte d'Ivoire ne représenteraient qu'une fraction des hommes jeunes qui n'apparaissent pas au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

S'il est probable que les migrations internationales contribuent à la diminution de la population des hommes jeunes, ce déficit s'étend sur tout le continent et apparaît plus marqué dans les enquêtes que dans les recensements (figure 3) : on compte parmi ces pays plusieurs pays côtiers

(Ghana, Togo, Bénin, Sénégal) qui attirent des migrants originaires de pays sans littoral, ce qui implique que les migrations internationales ne sont pas la seule explication du déficit.

Figure 3 : Rapport de masculinité par groupe d'âge dans une sélection de pays d'Afrique et de sources de données



Quelles sont les causes probables de l'omission statistique de ces hommes jeunes ? Partout dans le monde, les jeunes célibataires de sexe masculin tendent à être sous-dénombrés dans les

recensements<sup>7</sup>. Ils sont mobiles, pour le travail et pour les études, et leur résidence peut être instable, tant qu'ils ne sont pas mariés. N'étant plus considérés comme dépendant de leurs parents, ils n'ont pas nécessairement de logement fixe ailleurs.

Chez certaines populations, comme les Massai en Afrique de l'Est, les garçons quittent traditionnellement le foyer à la puberté pour vivre dans des camps de bétails. Des vestiges de ces traditions subsistent, et il est difficile d'identifier un foyer dont un homme jeune est membre sur la base des définitions du ménage employées pour recueillir des données.

En Afrique, de nombreux hommes jeunes vont chercher du travail dans les villes ou dans les mines (en tant que migrants internes ou internationaux), ils partagent un logement, ou ils dorment sur leur lieu de travail ou sur les chantiers de construction, beaucoup vivent seuls. Or ce mode de vie contribue au sous-dénombrement lors du recueil des données parce qu'il n'y a personne pour rendre compte des individus qui vivent seuls s'ils sont absents lors de la visite de l'enquêteur. La réalité vécue par ces hommes jeunes peut être éloignée de la notion de résidence dans un bâtiment ou une structure spécifique, sur laquelle sont fondés les travaux de recueil des données. Ils peuvent très bien avoir de solides liens économiques avec leur famille dans leur communauté d'origine, mais ils sont, par définition, exclus du dénombrement dans les ménages de cette communauté. En zone rurale, les hommes jeunes peuvent également échapper à la collecte des données : dans les zones pastorales, on sait rarement à quel ménage ils appartiennent – après la puberté, ils partent souvent pendant de longues périodes pour s'occuper des animaux, et les définitions du ménage peuvent conduire à les exclure, sans qu'il y ait une autre structure dans laquelle ils pourraient être inclus.

En principe, les recensements offrent une meilleure couverture des hommes jeunes que les enquêtes auprès des ménages, car ils incluent les populations institutionnelles comme les baraquements, les internats, les prisons, qui sont majoritairement peuplés d'hommes jeunes. C'est le cas dans plusieurs des pays de la figure 3, mais les hommes jeunes demeurent sous-dénombrés.

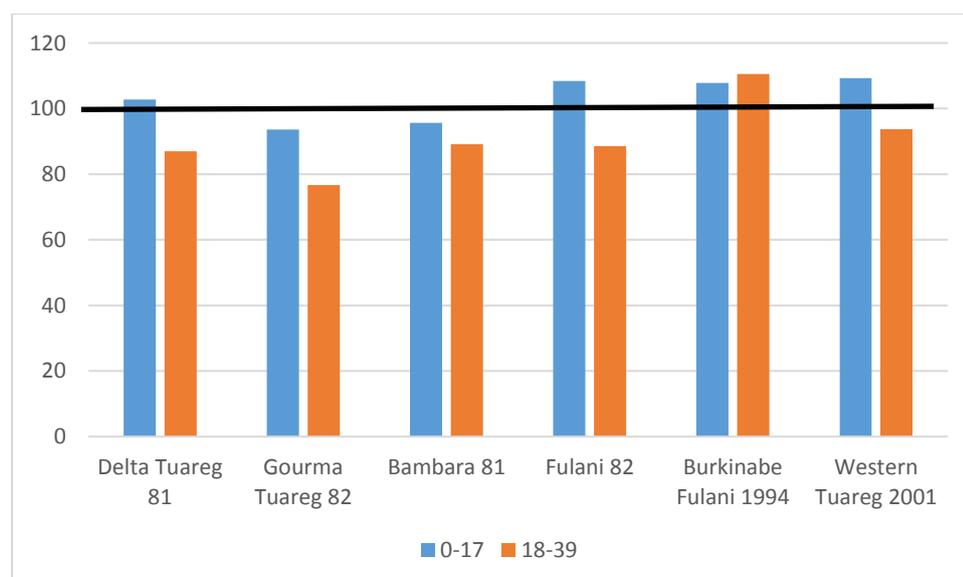
Une série d'enquêtes conduites au Mali en 1981 et 1982 et deux autres enquêtes réalisées auprès des mêmes groupes de populations en 1994 et 2001 apportent un complément d'informations. Pour la collecte des données, les enquêtes locales de 1981-1982 reconnaissaient les unités résidentielles et économiques avec leur terminologie vernaculaire

---

<sup>7</sup> Voir le site : [www.scotlandscensus.gov.uk/one-number-census](http://www.scotlandscensus.gov.uk/one-number-census)

[*gwa* en bambara, *ehen* (tente) en tamasheq et *galle* en peul]. Cependant, conformément aux directives de l'ONU, toute personne absente pendant plus de 6 mois était exclue. Dans le cas de la langue tamasheq, l'*ehen* est une structure physique appartenant à une femme qui est ou a été mariée. Les hommes jeunes non mariés n'appartiennent pas à un *ehen*. Ils ne dorment plus régulièrement chez leurs parents, mais tant qu'ils ne sont pas mariés, ils n'ont pas accès à la tente d'une femme. Dans les enquêtes plus récentes, nous avons recensé les individus qui étaient considérés comme un membre du foyer même s'ils étaient absents depuis plus de 6 mois, et dans le cas des Touareg, nous avons utilisé l'*ejedesh* comme unité de collecte (c'est-à-dire un groupe économique de dépendants, principalement cohabitants, dépendant d'un chef de famille), qui est plus proche de la notion de ménage que l'*ehen* centré sur la femme. Comme il ressort de la figure 4, ces modifications opérées dans la collecte des données ont produit un moindre déficit d'hommes jeunes et un excédent dans le cas des Peuls au Burkina-Faso. Les définitions modifiées de l'unité de base couplées à des entretiens prolongés avec différents ménages lors du recueil des données suggèrent que les paramètres de l'unité sélectionnés et les critères d'inclusion et d'exclusion sont extrêmement importants dans les méthodes de collecte des données pour effectivement dénombrer les jeunes hommes mobiles.

**Figure 4 : Rapport de masculinité par groupe d'âge : systèmes de production diversifiés en zone rurale au Mali et au Burkina Faso**



Le non-dénombrement des hommes jeunes dans les enquêtes et les recensements a d'importantes implications. En premier lieu, les hommes jeunes sont souvent la principale force

de travail des unités domestiques. S'ils ne sont pas dénombrés parce qu'ils sont partis garder des animaux, pendant plusieurs mois, ou parce qu'ils travaillent dans le secteur informel en ville, l'enquête omettra une importante source de revenus potentiels et de sécurité économique liée aux envois de fonds. Cette omission peut être particulièrement importante dans le cas de petites familles nucléaires où l'absence des hommes masque une unité domestique viable derrière une apparence de grande vulnérabilité. Leur absence dans les données peut générer une incompréhension de la dynamique économique et contribuer à une identification erronée des foyers vulnérables. Ensuite, dans les enquêtes de type DHS, qui sont centrées sur la santé et la reproduction, l'absence de 15 à 20 % d'hommes jeunes produit un effet de sélection. Du point de vue du comportement sexuel, de l'exposition au VIH ou de la connaissance et de l'emploi de la contraception, les hommes absents sont-ils différents de ceux qui sont présents ? Ils ont moins de chances d'être mariés puisque les hommes jeunes non mariés sont les plus susceptibles d'être présents au moment de l'enquête sans être pris en compte dans la définition du ménage.

## **Conclusion :**

Les sous-groupes de population susceptibles d'être exclus des données et donc du calcul des indicateurs ne sont pas les mêmes d'un contexte politico-culturel à un autre. Il est donc peu probable qu'il existe des solutions standards pour identifier ces différents groupes : les femmes âgées sont sous-dénombrées dans les enquêtes réalisées au Sahel mais pas ailleurs ; les populations mobiles (pasteurs, pêcheurs, chasseurs-cueilleurs) sont sous-dénombrées partout dans le monde, mais en Afrique, le long de la ceinture aride et semi-aride qui s'étend de la Mauritanie au Kenya, l'exclusion des pasteurs nomades peut fausser le tableau de la population dressé par les indicateurs. Dans cette région, des stratégies nationales différenciées seront peut-être nécessaires pour garantir que ces populations soient représentées dans les données car, bien qu'ils aient le nomadisme en partage, les groupes de pasteurs sont extrêmement hétérogènes du point de vue de leur organisation sociale, de leurs habitudes de résidence et de la gestion des troupeaux (Homewood, 2008).

Un certain nombre de thèmes se dégagent de ce bref aperçu des différents sous-groupes sous-dénombrés. Recueillir des données par des recensements et des enquêtes n'est pas une activité culturellement neutre. On ne peut obtenir des résultats comparables en appliquant la même méthodologie sur l'ensemble du continent, et des interactions avec les valeurs culturelles et les arrangements résidentiels locaux se produisent à tous les stades du processus de recueil des données.

Autrefois, les démographes étaient parfaitement conscients du peu d'importance que certaines populations attachaient à l'âge, de tabous autour de l'évocation des morts, de la non-déclaration des nourrissons sans nom – et un ensemble de méthodes de collecte et d'analyse des données ont été conçues pour surmonter ces problèmes. Cependant, de la même façon que les indicateurs ont été standardisés suivant un système de valeurs mondial de droits de l'homme sous-tendant les indicateurs censés représenter le « progrès » et la « réussite » pour tous, on observe un mouvement de standardisation et d'harmonisation des méthodes car celles-ci sont porteuses de « comparabilité », une qualité très prisée des démographes et des statisticiens en sciences sociales (Randall *et al.*, 2011) ; pourtant, cette quête de comparabilité pourrait bien produire des résultats qui ne sont pas comparables.

Une source majeure de non-comparabilité culturelle réside dans les définitions employées dans la plupart des enquêtes auprès des ménages, qui sont fondées sur des arrangements résidentiels et économiques mal adaptés à la multitude d'arrangements trouvés en Afrique. Sur les trois

groupes de population examinés ici, les femmes âgées au Sahel et les hommes jeunes sont probablement sous-dénombrés dans les enquêtes, car les définitions supposent que les individus aient été présents au cours des 6 derniers mois, outre la commensalité et la cohabitation. Les femmes âgées au Sahel se perdent dans les vides interstitiels des définitions de la commensalité et de la cohabitation couplés à l'invisibilité sociale et à la marginalisation lorsqu'elles sont veuves et ne sont plus officiellement « attachées » à un homme.

La représentation des hommes jeunes se heurte à la mobilité, à l'affiliation ambiguë au ménage lorsqu'ils ne sont pas mariés et sans doute aussi à des conditions de logement très flexibles et temporaires dans les villes, les mines ou les complexes industriels. Lorsque les pasteurs nomades sont effectivement inclus dans les enquêtes, la définition du ménage pose aussi problème. Ce n'est pas parce que la mobilité fait obstacle à l'organisation domestique en groupe (l'étude classique de Stenning (1958) sur le cycle de développement des groupes domestiques donnait les pasteurs extrêmement mobiles en exemple) mais parce que la mobilité et la flexibilité exigées par le pastoralisme en terrain aride impliquent que la cohabitation ne soit pas le liant du groupe domestique local – pourtant les enquêtes sont fondées sur la notion de cohabitation.

Les données jouent néanmoins un rôle clé dans la gouvernance mondiale et locale, et des compromis sont inévitables dans la gestion pratique des travaux de recueil des données. Ce qui importe, c'est d'apporter davantage de flexibilité aux approches standardisées – au lieu de prôner sans cesse une plus grande harmonisation. La diversité culturelle impliquera toujours que certains groupes dans certains lieux soient réfractaires à certaines stratégies et formes de recueil des données. Pour garantir une représentation adéquate des femmes âgées au Sahel, il peut être nécessaire d'ajouter des questions au processus d'établissement des listes des ménages et des membres du ménage.

D'autres méthodologies, à incorporer dans le cadre de travaux classiques de recueil des données, pourraient effectivement tenir compte des groupes mobiles ou des populations dont les arrangements résidentiels sont incompatibles avec les méthodes standards. Paradoxalement, cette flexibilité était plus répandue dans les années 1960 qu'elle ne l'est aujourd'hui. La Mauritanie avait élaboré par exemple une méthodologie innovante et très efficace pour recenser la population nomade dominante (RIM, 1972) qui a été abandonnée lors des travaux plus récents de recueil des données.

L'ouverture, la clarté et la flexibilité dans la conception des outils et l'établissement des rapports sont des dimensions critiques de la représentation des populations manquantes. Pour que tous les sous-groupes de population soient représentés dans la révolution des données (SG ONU, 2014), il faudrait poursuivre l'analyse des facteurs d'exclusion. Ces facteurs démontrent l'importance des spécificités culturelles dans les interactions avec les méthodes de recueil des données, mais ils indiquent aussi des pistes et des adaptations possibles de ces méthodes. Les rapports doivent mettre enfin en avant les groupes sous-représentés au lieu d'éluder leur omission sous le qualificatif « statistiquement représentatif » ou « petits nombres ». Sans doute la marginalisation et la pauvreté caractérisent-elles de nombreux absents des sources de données, mais pas tous.

## Bibliographie

Aboderin, I. (2004), « Decline in Material Family Support for Older People in Urban Ghana, Africa: Understanding Processes and Causes of Change », *Journal of Gerontology Series B: Psychological Sciences & Social Sciences*, 59(3): S128-S137.

Aboderin, I. (2013), « Addressing health challenges of ageing in Sub-Saharan Africa », in S. McDaniel et Z. Zimmer, *Global Ageing in the Twenty-First Century* (dir. pub.), Farnham, Ashgate.

Antoine, P. (2007), *Les relations intergénérationnelles en Afrique: Approche plurielle*, Paris, CEPED.

Bongaarts, J. et Z. Zimmer (2002), « Living arrangements of older adults in the developing world: An analysis of demographic and health survey household surveys », *Journal of Gerontology: Social Sciences*, 57B(3): S145-157.

Bonnet, B. et G. Bertrand (2014), « Stratégies d'adaptation aux vulnérabilités du pastoralisme: Trajectoires de familles de pasteurs (1972-2010) », *Afrique Contemporaine*, 2014/1: 37-51.

Catley A., J. Lind et I. Scoones. (2013), *Pastoralism and Development in Africa: Dynamic change at the margins*, Abingdon et New York, Earthscan.

Davis, K., B. Kingsbury et S.E. Merry (2012), « Indicators as a technology of global governance », *Law and Society Review*, 46: 71-104.

DHS (2015) The DHS Program: Demographic and Health Surveys <http://www.dhsprogram.com/>.

Galaty, J. (2014) « 'Unused' land and unfulfilled promises: Justifications for displacing communities in East Africa », *Nomadic Peoples*, 18: 80-93.

Guimond, E., N. Robitaille et S. Senecal (2009), « Les Autochtones du Canada : une population aux multiples définitions », *Cahiers québécois de démographie*, 38(2): 221-251.

Homewood K. (2008), *Ecology of African Pastoralist Societies*, James Currey, Oxford.

IUSSP (2015), « The IUSSP on a Data Revolution for Development », *Population and Development Review*, 41: 172-177.

Merry, S.E. (2011), « Measuring the world: indicators, human rights, and global governance », *Current Anthropology*, 52: S83-S95.

Oppong, C. (2006), « Familial roles and social transformations older men and women in sub-Saharan Africa », *Research on Aging*, 28(6): 654-668.

Randall S. (2008), « African Pastoralist Demography », chapitre 8, in K. Homewood, *Ecology of African Pastoralist Societies*, James Currey, Oxford.

Randall, S., E. Coast et T. Leone (2011), « Cultural constructions of a critical demographic concept: the survey household », *Population Studies*, 65(2): 217-229.

Randall, S. (2015) « Where have all the nomads gone? Fifty years of statistical and demographic invisibilities of African mobile pastoralists », *Pastoralism: Research, Policy and Practice*, 5:22.

Randall, S., E. Coast (2016), « The quality of demographic data on older Africans », *Demographic Research*, 34 (5) 143-174.

République Islamique de Mauritanie (RIM) (1972), Enquête démographique 1965 Résultats définitifs. Paris : INSEE.

République du Niger (1985), Recensement général de la population 1977, Résultats définitifs Rapport d'analyse, Niamey, Ministère du Plan.

République du Niger (1992) Recensement général de la population 1988, Résultats définitifs, Série 2, Données de structure, Niamey, Bureau central de recensement.

Roth, C. (2010), « Les relations intergénérationnelles sous pression au Burkina Faso », *Autrepart*, (1): 95-110.

Secrétaire général des Nations Unies (SG ONU) (2014), « La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète », pp. 34. New York, Nations Unies, [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/69/700&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/700&Lang=F) Dernier accès le 14 mai 2015.

Selzer, W. et M. Anderson (2001), « The dark side of numbers: the role of population data systems in human rights abuses », *Social Research*, 68: 481-513.

Stenning, D. (1958), « Household viability among the pastoral Fulani » in J. Goody (dir. pub.) *The Developmental Cycle in Domestic Groups*, CUP, Cambridge, pp. 92-119.

Van Der Geest S. (2004), « 'They don't come to listen': The experience of loneliness among older people in Kwahu, Ghana », *Journal of Cross-Cultural Gerontology*, vol.19, pp. 77-96.